



Bobo-Dioulasso, le 21 AOÛT 2023

N°2023 000143 /MESRI/SG/UNB/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Nazi BONI informe les **bacheliers** des sessions de **2023** et **2022**, que la **période de dépôt des dossiers de candidature aux concours** de recrutement en 1^{re} année de licence dans ses établissements est fixée **du jeudi 24 août 2023 au dimanche 10 septembre 2023 à 23 h 59 min** sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/> (le bachelier se connecte avec son INE et le mot de passe). En rappel la composition du dossier est la suivante :

1. Pour les titulaires de Bacs nationaux

Prendre soin de renseigner correctement les informations complémentaires demandées sur la plateforme lors de la création de votre compte.

2. Pour les titulaires de Bacs non nationaux

- Une copie légalisée de l'attestation du Bac/diplôme du bac ;
- Une copie légalisée du relevé de notes du bac ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité.

3 Pour la filière Statistiques et Informatique de l'UFR/SEA, et la filière Génie civil de l'IUT

- Un engagement légalisé à s'acquitter des frais de formation (à télécharger sur la plateforme [https://www.campusfaso.bf.](https://www.campusfaso.bf/) le bachelier se connecte avec son INE et le mot de passe).



Prof Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques